

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du vendredi 8 avril 2022

Nombre de conseillers En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11
Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux le vendredi 8 avril à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D08 : Subvention Sérénitarn.
Le 1 avril 2022

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent :

Absent donnant procuration :

LECUTIER Jean-Marc donne procuration à AUSSILLOU Pierre.
RAYSSEGUIER Christian donne procuration à CABROL Jacqueline.

Secrétaire de séance :

Mr RUIZ Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

L'organisme de services aux personnes, Sérénitarn, demande une subvention de 160€ pour l'année 2022.

Après délibération le conseil municipal ne donne pas suite.

Fait à Boissezon le 8 avril 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.
préfecture

Le 11 avril 2022

Fait à Boissezon

Le 11 avril 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.